

## IFAS FLORENCE NIGHTINGALE

203 route de Toulouse  
BP50048  
33401 TALENCE CEDEX

# DOSSIER D'INSCRIPTION ADMISSION RENTREE 2021

Début des inscriptions : 18 juin 2020  
Clôture des inscriptions : 24 juillet 2020

**Tout dossier incomplet, non conforme (illisible...) ou adressé après la date de clôture ne sera pas traité (cachet de la poste faisant foi)**

---

Téléchargement du dossier d'inscription sur le site de l'institut  
[www.mspb.fr](http://www.mspb.fr)

---

Contact :  
**Institut de Formation Florence Nightingale Bagatelle**

203, route de Toulouse  
BP 50048  
33401 TALENCE CEDEX

Tél. : 05 57 12 40 40  
Email : [ifsi.nightingale@mspb.com](mailto:ifsi.nightingale@mspb.com)  
Site internet : [www.mspb.fr](http://www.mspb.fr)

# SOMMAIRE

<b>Calendrier .....</b>	<b>page 3</b>
<b>Inscription .....</b>	<b>page 4</b>
<b>Disposition générale, Arrêté du 07 avril 2020.....</b>	<b>pages 5 - 6</b>
<b>Epreuves de sélection .....</b>	<b>page 7</b>
<b>Prise en charge financière des études .....</b>	<b>page 8</b>
<b>Information importante : vaccinations obligatoires .....</b>	<b>page 9</b>
<b>Annexe :</b>	
<b>Certificat médical de vaccinations .....</b>	<b>page 10</b>
<b>Fiche d'inscription.....</b>	<b>page 11</b>

# CALENDRIER

	<b>IFAS</b>
Mise en ligne des dossiers d'inscription	<i>Dossier en ligne</i> <a href="http://www.mspb.com">www.mspb.com</a>
Ouverture des inscriptions	18 juin 2020
Clôture des inscriptions	24 juillet 2020 minuit
Examen du dossier	Septembre 2020
Entretien des candidats	<b>Septembre et octobre 2020</b> <i>La convocation à la sélection sera adressée par mail au minimum 15 jours avant</i>
ADMISSION RESULTATS	<b>8 octobre 2020</b> <b>14h00</b> <i>(Envoi par mail, affichage à l'IFNB et sur le site internet)</i>
CONFIRMATION DES CANDIDATS	<b>Au plus tard le 19 octobre 2020</b>

# INSCRIPTION

## Modalités inscriptions

1. TELECHARGER EN LIGNE, le dossier d'inscription version papier
2. ENVOI DU DOSSIER COMPLET par voie postale et au plus tard le 24 juillet 2020 (cachet de la poste faisant foi) à :



**Secrétariat**  
**IFAS NIGHTINGALE BAGATELLE**  
**203, route de Toulouse**  
**BP 50048**  
**33401 TALENCE CEDEX**

3. Frais d'inscription à la sélection : 80 € *Ces frais ne seront pas remboursés*

Nombre de places		IFAS
Autorisation Conseil Régional	Quota	30
Dont parcours complet	75 %	27
Dont ASHQ	10 %	3
Hors QUOTAS		
Apprentis		40
Cursus Partiels		

Date de rentrée : 4 janvier 2021

# DISPOSITION GENERALE

## ARRETE DU 7 AVRIL 2020

### Conditions requises :

- 1° La formation initiale, dans les conditions fixées par le présent arrêté ;
- 2° La formation professionnelle continue, sans conditions d'une durée minimale d'expérience professionnelle, dans les conditions fixées par le présent arrêté ;
- 3° La validation des acquis de l'expérience professionnelle, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la santé.


Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

### Constitution du dossier :

Fiche d'inscription à remplir en lettres capitales (ne pas plier)



*La rubrique diffusion des résultats sur Internet **non renseignée** vaut accord de diffusion ;*

- Photocopie d'une pièce d'identité recto et verso en cours de validité : Carte d'Identité ou Passeport. Le permis de conduire n'est pas recevable.
  - Pour les candidats étrangers hors Union Européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1, et un titre de séjour **en cours de validité pour toute la période de la formation.**
  - Photocopie des diplômes détenus ou titres, traduits en français
  - Certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé **précisant le temps de travail**, accompagné éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).  
Pour les salariés intérimaires ou multi-employeurs, **fournir une attestation unique par employeur** (bulletins de salaires non acceptés)
  - Attestations de formations continues
  - Une attestation de suivi de préparation au concours d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture au cours de l'année 2019-2020 et **uniquement pour les rentrées de septembre 2020 et de janvier 2021.**
  - Les relevés de résultats, appréciations stages et/ou bulletins scolaires pour les candidats en terminale ou titulaire du baccalauréat (ASSP/SAPAT)
  - Curriculum vitae
  - Lettre de motivation **manuscrite**
  - Un document **manuscrit** relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (cf. tableau ci-dessous). **Ce document n'excède pas deux pages**
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience (associative, sportive...) en lien avec la profession aide-soignante.*
- 2 enveloppes auto-adhésives format 11X22 cm à FENÊTRE transparente, timbrées au tarif prioritaire (timbre rouge avec mention « lettre prioritaire » ou timbre avec « mention lettre prioritaire »). Les timbres verts ou timbres mention « lettre verte » ne seront pas retenus.
  - Un chèque de 80€ libellé à l'ordre de l'IFAS BAGATELLE, frais administratifs de sélection  
 Les frais administratifs sont non remboursables en cas de désistement du candidat ou de non réussite à la sélection
  - 1 enveloppe timbrée en Accusé de réception pour valider l'arrivée du dossier

## CONNAISSANCES ET APTITUDES ATTENDUES :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

## EPREUVES DE SELECTION

Les candidats déposent leur dossier directement auprès de l'institut ou par courrier.

Chaque candidat est informé personnellement par écrit de ses résultats (affichage des résultats à l'IFNB et sur le site internet). Il dispose d'un **délai de sept jours ouvrés** pour valider son inscription en institut de formation en cas d'admission en liste principale.

**Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission** et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

Le bénéfice d'une autorisation d'inscription dans l'une des formations visées au premier alinéa de l'article 1er n'est valable que pour l'année scolaire pour laquelle le candidat a été admis.

# PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES ETUDES

Frais annuels de formation non remboursables (à titre indicatif, tarifs au 01/07/2019)

	Formation Initiale	Apprentis	Parcours Partiel
Droits d'inscription	100€ Frais à acquitter à la confirmation d'inscription		
Frais de Formation	Financement pris en charge par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	Financement pris en charge par le CFA	*Selon les modules de formation
Tenues vestimentaires	80€ (à titre indicatif) Auprès du prestataire		
Frais annexes	Liste communiquée lors de la pré-rentrée		

\*Coût des modules de formation sur devis

## Sont considérés « Elève en formation initiale » :

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (cf : fiche inscription, attestation à fournir)
- Dans le cas d'une rupture conventionnelle de contrat le candidat doit justifier d'un refus de prise en charge financière et être inscrit à Pôle Emploi (cf : fiche inscription, attestation à fournir)
- Bénéficiaires du RSA

## Sont considérés « candidats relevant de la formation continue » :

- Les candidats en reconversion professionnelle salariés ou non

### **Dans ce contexte trois modes de financement existent :**

- La promotion professionnelle : dossier à constituer auprès de votre employeur
- La prise en charge par un organisme financeur du type OPCO (Fongecif, ANFH...)
- L'autofinancement : vous financez vous-même vos études. Vous signez alors une convention de formation vous engageant financièrement



## INFORMATION IMPORTANTE

### ADMISSION DEFINITIVE

#### **L'admission définitive est subordonnée à des vaccinations obligatoires :**

Le candidat devra produire :

- ❑ Au plus tard le jour de la rentrée, un certificat médical par un **médecin agréé** attestant que le candidat **ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession**
- ❑ Au plus tard le jour de la rentrée, d'un **certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination** prévues le cas échéant par les dispositions du titre Ier du livre Ier de la troisième partie législative du code de la santé publique. (Annexe de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (cf. article 44 de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié)

**Ne pourront être admis au 1<sup>er</sup> stage, que les élèves pouvant justifier des deux premières doses relatives à la vaccination contre l'hépatite B, sachant qu'il faut 1 mois entre chaque injection.**

**Pour toutes les vaccinations, en plus de la fiche médicale, des justificatifs ou photocopies du carnet de santé devront être fournis.**

N'attendez pas les résultats de la sélection, faites vérifier vos vaccins par un médecin car être correctement vacciné peut prendre plusieurs mois et compromettre la mise en stage.

N'hésitez pas à établir le carnet de santé électronique : permet de vous informer par mail de vos rappels. De plus partageable avec tout professionnel de santé - mes vaccins.net : <https://www.mesvaccins.net/>

# ANNEXE



## - Inscription des étudiants en santé - Fiche médicale à valider par un médecin

Filière universitaire : ..... NOM : ..... NOM de jeune fille : .....  
 Médecine  
 Odontologie  
 Pharmacie  
 Sage-femme  
 ou Institut de formation : ..... Département de naissance : ..... Date de naissance : .. / .. / ....  
 Année d'admission : ..... Tél. : ..... Email : .....  
 Commune de naissance ou pays si né(e) à l'étranger : ..... Code postal lieu de résidence : .....

Avant votre entrée en formation, vous devez apporter la preuve que vous êtes vacciné(e) contre différents risques infectieux. Si vous n'êtes pas à jour des vaccinations obligatoires, vous ne serez pas autorisé(e) à aller en stage. Les tableaux suivants devront être complétés par votre médecin sauf si le carnet de vaccination électronique a été créé sur [www.mesvaccins.net](http://www.mesvaccins.net) et validé par un médecin. Cette fiche devra être communiquée, avec les résultats\*\*, en même temps que votre dossier d'inscription (article L3111.4 du Code de la Santé Publique).

Si carnet de vaccination électronique créé et validé par un médecin : code de partage   
 Le médecin n'a rien de plus à compléter. Joindre uniquement les résultats demandés sous pli confidentiel.

### Diphtérie-Tétanos-Polio (dTP)\* / Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche (dTPca)

Rappel dTPca si un vaccin coquelucheux n'a pas été administré dans les 5 dernières années (respecter un délai de 1 mois après le dernier dTP). Lors des rappels à âge fixe (25, 45 et 65 ans), sera réalisé systématiquement un dTPca.

Dernier rappel dTP => Date : .. / .. / .... Nom : ..... Dernier rappel dTPca => Date : .. / .. / .... Nom : .....

### Hépatite B\*

Rappel des conditions d'immunisation :

- 1) Ac anti-HBs > 100 UI/l (quel que soit l'historique vaccinal et l'ancienneté des résultats)
- 2) Ac anti-HBs ≥ 10 UI/l et Ac anti-HBe négatif (si schéma vaccinal complet)

Joindre les résultats\*\*

- Première dose => Date : .. / .. / .... Nom : .....
- Deuxième dose => Date : .. / .. / .... Nom : .....
- Troisième dose => Date : .. / .. / .... Nom : .....
- Injections supplémentaires => Date : .. / .. / .... Nom : .....
- => Date : .. / .. / .... Nom : .....
- => Date : .. / .. / .... Nom : .....

**Attention !!** Stratégie vaccinale en période de pénurie : se référer à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 14/02/2017 (cf. algorithme décisionnel - page 19). En savoir plus sur la pénurie de vaccins : [www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)

### Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR)

- Première dose => Date : .. / .. / .... Nom : .....
- Deuxième dose => Date : .. / .. / .... Nom : .....

### Varicelle

- Antécédent de maladie
- Pas d'antécédent ou doute

Si pas d'antécédent ou doute => Sérologie à faire  
 Joindre le résultat\*\*

Si sérologie négative => Vaccination recommandée

- Première dose => Date : .. / .. / .... Nom : .....
- Deuxième dose => Date : .. / .. / .... Nom : .....

### Méningocoque C

Une seule injection recommandée jusqu'à l'âge de 24 ans inclus => Date : .. / .. / .... Nom : .....

### Tuberculose\*

En période de pénurie : pas de vaccination (cf. avis du HCSP du 18/04/2016 et 10/03/2017)

#### BCG

=> Date : .. / .. / ....

#### Test tuberculinique (IDR)

Une valeur de référence post-vaccinale est indispensable

- Taille de l'induration en mm :

Je, soussigné Dr \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts.

Fait le : \_\_\_\_\_ Signature et cachet du praticien :

\* Obligatoire

\*\* Nous vous rappelons que tous les éléments demandés doivent être joints sous pli confidentiel.

Planification : des personnels communica-tion ARS Nouvelle-Aquitaine (2017-2018)

# FICHE D'INSCRIPTION - FORMATION AIDE SOIGANTE - RENTREE JANVIER 2021

NOM DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom d'EPOUX : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Statut actuel (obligatoire)  **Salarié** :  Oui  Non →  CDI  CDD → Secteur  public  privé  
*Nom et adresse de l'employeur :* \_\_\_\_\_

**Demandeur d'emploi** (attestation à fournir)

Avez-vous une RQTH  Oui, joindre la notification  Non

Etes-vous inscrit à la MDPH  Oui, N° de dossier .....  Non

Sexe :  F  M

Nationalité : \_\_\_\_\_

## Cadre réservé à l'IFAS

*Ne rien inscrire dans cette partie*

- Pièce d'identité
- Droit de sélection de 80 €
- Diplômes
- Inscription PE
- Diplôme niveau V
- CV
- LM
- Document manuscrit
- 2 enveloppes ou 2 timbres
- Notification RQTH
- N° dossier MDPH

**ADRESSE**  
(où le candidat peut être joint) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune: \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
(écrire lisiblement)

Portable (Obligatoire) : \_\_\_\_\_

Fixe (Obligatoire): \_\_\_\_\_

- Remis en main propre
- Accusé de réception

**Validé par :** \_\_\_\_\_

**TITRE D'INSCRIPTION**  
pour présenter les épreuves de sélection

Parcours complet

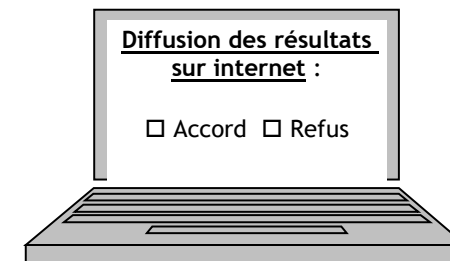
ASSP et SAPAT → Apprenti  Oui  Non

**CHOIX DU CANDIDAT**

ASHQ

VAE

Cursus Partiel



Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature :